

ANNONCES NOUVELLES

ON DEMANDE—Cinq bons agents, s'adresser à Chavrier Frères, 406 rue Sussex Ottawa.

En route pour Hull

La grande Combinaison DE Lewis & Wardrobe

FERA UNE VISITE SPECIALE AU CANADA

La troupe qui est composée de chanteurs, de danseurs, d'acrobates, de musiciens, de comédiens, de magiciens sera à

HULL, VENDREDI LE 20 AOUT

Eile fera ensuite un tour dans le comté comme suit : à Chelsea, samedi, le 21; Pointe à Gatineau, lundi, le 23; Buckingham, mardi, le 24; Thurso, mercredi, le 25; Papineauville, jeudi, le 26; Montebello, vendredi, le 27.

Que personne ne manque cette représentation!

—LISEZ CE QUI SUIT—

La Gazette d'Almonte, où cette troupe a donné des représentations, disait: "La musique formée est excellente, le caractère de la représentation a été parfait; les contorsions de Tommy Olivier, ont émerveillé les spectateurs. Les propriétaires de cette troupe, tous deux bien connus dans le district, rencontrent partout des éloges de la part du nombreux public qui les patronise."

La représentation sera donnée sous une large tente pouvant contenir 800 personnes.

2-HEURES DE PLAISIR—2 Le prix d'admission sera de 25 et 10 centimes seulement.

N'oubliez pas la date et allez vous divertir.

19 août 1885—Gins.

UNE CHANCE EXTRAORDINAIRE.

Grands marchés dans les articles de Modes, Chapeaux garnis et non-garnis, Rubans, Soies, Dentelles, Plumes, etc., etc. Chapeaux de Pique-Nique à 50 cts. valant \$2. Achetez-en un chez

WOODCOCK

Magasin populaire de Modes 39 rue Sparks.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District d'Ottawa

DANS LA COUR SUPERIEURE

Emilie Dupuis du village de la Pointe à Gatineau, dans le district d'Ottawa, femme de Louis Napoéon Fortier du même lieu marchand,

Demanderesse, et Le dit Louis Napoéon Fortier, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en ce que la dite sept juin courant.

Aylmer, 17 juin 1885 T. P. FORAN, Avocat de la Demanderesse.

BULLETIN COMMERCIAL

PLAINTES—On ne peut pas tout avoir. Un dyspeptique de vieille date se plaint de ce que le remède du Dr Sey n'est pas aussi délicieux à prendre que certaines préparations dont il a toujours fait usage. Si ce monsieur a en vue de flatter son palais, il est bien facile de le faire: les confiseurs ne manquent pas. Mais s'il veut guérir, c'est l'action du remède, et non le goût, qu'il doit considérer. S'il l'avait fait dès le commencement, en prenant un véritable remède, comme le remède du Dr Sey, il y a peut être longtemps que sa dyspepsie aurait disparu.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autres causes. Vingt centimes la bouteille. Assurez vous et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow," et n'en prenez pas d'autre sorte.

La Maison Economique pour l'achat des meubles de ménage de toutes sortes, vend au prix des manufactures, 553 rue Wellington. C. Lévesque.

14 juillet—3m.

Courrier de Montréal

—M. Jehin-Prume, le célèbre violoniste, est en cette ville.

—M. Charles Huot, peintre, de Québec, est actuellement à Montréal.

—Un des tuyaux d'égoût s'est brisé, mardi, rue Hermine, ce qui a interrompu la circulation pendant plusieurs heures.

—Le chef de police désire rencontrer le petit garçon de Québec qui gagne sa vie à faire des contorsions gymnastiques dans les rues.

—Nos compliments aux autorités municipales qui font marcher très rapidement la pose des nouveaux tuyaux dans les rues commerciales.

—La police est à la recherche d'un jeune dénommé Keatens, évadé de l'école de réforme de Sherbrooke.

—On le croit atteint d'aliénation mentale.

—M. Cyrille Gentesse vient de vendre \$1,500 son brevet d'invention pour ses tobaccans, pour les États-Unis, avec un droit d'invention de cinq cents par tabac gan.

—On a commencé la pose de la nouvelle et dernière voie d'évitement sur la rue Notre-Dame qui va permettre d'établir un service de cinq minutes pour les chars urbains.

—L'échevin Jannotte, président du comité de police et M. le chef d'Aradis partent prochainement pour un voyage d'un couple de semaines dans les États de l'Ouest.

—Les funérailles de madame Cursoul ont lieu à Montréal demain matin. Le convoi funéraire partira de la résidence de feu C. S. Chénier, 88, rue Notre-Dame, à 10 heures.

—H. Pellerin, contre-maître chez J. J. Pellerin et fils, manufacturiers de chausures, 98, rue Notre-Dame, s'est démis la cheville du pied hier. Il fut transporté chez lui, 90 rue Maisonneuve.

—Le jeune Edmond Vallières, âgé de 13 ans, qui a été condamné à 4 ans de réforme pour tentative d'incendie criminel, est le même incorrigible qui, il y a quelques mois, mettait le feu au collège Saint-Jean Baptiste.

—Les contribuables ont dû remarquer que les comptes d'eau envoyés par la corporation ne contiennent plus la note "Payez votre corvée d'une piastre si vous voulez voter aux prochaines élections municipales."

—Le capitaine Anderson de l'Asia a été arrêté hier matin sur capias pour une dette de \$113. La plainte était faite par deux ma telots, Ant. Ivoskin et Abo. Le capitaine ayant payé le montant réclamé fut remis en liberté.

—Le jugement, dans la cause de William McNulty qui a été accusé d'avoir volé un chien d'une grande valeur à un capitaine de navire, a été rendu hier matin contre lui. McNulty a été condamné à un mois de prison aux travaux forcés.

—F. Groleau, demeurant 233 rue Desjars, travaillant pour M. Morin, entrepreneur à l'église Sainte-Brigide, dans le clocher, est tombé d'une hauteur de 20 pieds. Dans sa chute il s'est fait plusieurs écorchures à la figure et à la jambe.

—Louis Allaire, employé chez M. James Tigh, encaisseur, accusé de vol, celui-ci lui doit encore de l'argent.

—Deux matelots, Henry Wilkenson et William Holland, ont été arrêtés mardi par le constable Langlois pour avoir deserté leur poste à bord du vapeur "Vancouver". Hier matin ils ont comparu en Cour de Police, mais ils ont été acquittés parce qu'il n'y avait pas de plaignant.

—Le capitaine T. R. Anderson, de l'Asia a été arrêté en vertu d'un bref de capias sur la plainte de Antoine Ivoskin, de Abo, Finlande, qui lui réclamait une somme de \$113.

—Le capitaine a payé immédiatement la dette et les frais et a été remis en liberté.

—Vers neuf heures hier matin, un cochon de place, qui passait au grand galop fallit renverser une voiture occupée par un homme et deux dames et continua sa course sans s'arrêter. Le conducteur de l'autre voiture, furieux de ce sans gêne, fit descendre les deux dames, tourna bride et se mit à la poursuite du cochon.

—Hier après-midi vers trois heures, un vache est tombée du steamer "Toronto". Cet incident causa un rassemblement d'un demi-centaine de personnes. La vache se mit à nager dans la direction de Saint-Lambert. On prit de suite une chaloupe et après l'avoir fait retourner vers le quai, on la monta sur le steamer à l'aide de poulies.

—M. Arthur Roy, autrefois de la maison Racine et Cie, est à peu près remis du terrible accident dont il a été victime il y a plus d'un an.

—Hier matin, M. Roy se promenait en ville en s'aidant d'une canne.

—Son complet rétablissement est en core, cependant, plusieurs mois de soins.

—Des voleurs se sont introduits dans le magasin de MM. Fortier et Guérin, à Saint-Armand, près du parc Missisquoi, et ont ouvert le coffre-fort, dans lequel il ne se trouvait heureusement qu'une somme de \$5.

—Les voleurs cependant ont emporté une grande quantité de pièces de soie et d'autres articles.

—Chez un marchand de la rue Notre-Dame un commis s'est rendu coupable d'un vol considérable. On a trouvé chez lui beaucoup de marchandises entrées 22 cols, 9 paires de bas, plusieurs mouchoirs de soie, chemises, pantalons, tweeds, etc., etc.

—On a évalué ces marchandises à \$150 et l'on croit qu'il a volé pour près de \$400.

—M. Saint-Georges, ingénieur de la ville a préparé un rapport au comité des chemins, dans lequel il recommande l'établissement de digues permanentes et de portes de fer placées rues Mills et des Commissaires et que des pompes soient installées d'une manière fixe. On demandera aussi des fonds pour l'exécution de ce projet. Le rapport sera soumis au Conseil lundi prochain.

—Il y a quelques jours un enfant du nom de Lapointe a fait une chute dangereuse au moment où son cheval était furieux sur la rue McCord. Dans sa précipitation l'animal frappa la voiture sur un poteau de télégraphe et l'essieu s'étant brisé, l'enfant fut jeté à une trentaine de pieds plus loin. On le releva sans connaissance et, mardi il exprima des suites de ses blessures.

—L'emprunt de la corporation du Mile-End pour l'achat d'une pompe à vapeur et pour la construction d'un bâtiment vient d'être effectué à d'excellentes conditions. L'emprunt est de \$10,000. Cet emprunt est divisé en 400 obligations avec 50 coupons pour chacune d'elles. Copie de ces obligations et de ces coupons a été faite, par M. Rimbold, lithographe bien connu. Elle a donné pleine satisfaction au conseil du Mile End qui lui a adjugé le contrat.

Achetez vos meubles, effets et vos poêles à la Maison Economique, No 553 rue Wellington.

14 juillet—3m.

ÇA ET LA

Sir D. L. Macpherson reviendra au Canada en octobre prochain.

Sir John Macdonald partira de Winnipeg le 26 du mois courant pour revenir à Ottawa.

L'honorable Thomas White, ministre de l'Intérieur, est allé à Toronto. Il visitera probablement ses constituants.

L'ouverture de la première session du deuxième Parlement du règne de Sa Majesté la Reine Victoria, aura lieu aujourd'hui.

Le sous-ministre de la Marine a été informé que des signaux de tempêtes ont été ordonnés pour toutes les stations du Cap Breton.

Une lettre de sir Adolphe Caron porte qu'il devra s'embarquer pour le Canada aujourd'hui ou demain. Il est enchanté de son voyage.

L'événement a commencé hier, la reproduction des "Notes de voyage" de M. le Dr Valade, publiées en premier lieu par notre journal.

Une dépêche de Winnipeg annonce que les catholiques de cette ville ont présenté une adresse à Mgr O'Brien, l'abbé de Sa Sainteté, dimanche.

La nouvelle que nous annoncions hier, au sujet de la date des élections paraît se confirmer. Il est probable que le parlement sera dissout cette semaine et que la date précise des élections, soit le 20 ou le 27 septembre, sera connue dans quelques jours.

M. J. J. Magee, Greffier du Conseil Privé est de retour de Halifax, où il était allé pour faire prêter serment à Lord Alexander Russell, qui agit comme administrateur du gouvernement durant l'absence de Son Excellence le Gouverneur Général.

Nous publions aujourd'hui la liste des endroits qui restent à être visités par le reviseur des listes électorales dans le comté d'Ottawa.

Que tous les intéressés en prennent connaissance, et que tous ceux dont les noms ne sont pas sur la liste et qui ont droit d'y être sur la loi, fassent les démarches nécessaires pour se faire inscrire. Lisez les indications à ce sujet.

Le département de la justice a reçu le rapport du préfet de Kings ton au sujet de l'emploi de détenus comme débardeurs en remplacement des arévistes. Le préfet dit que c'était un cas exceptionnel. Le navire en question était accosté au quai du pénitencier, et c'est pour lui permettre de lever l'ancre qu'on a permis aux détenus de travailler au débarquement.

Le département a enjoint au préfet de ne plus employer ainsi les prisonniers à l'avenir.

BULLETIN ELECTORAL

LOTBINIÈRE

Il est rumored que M. R. P. Vallée sera choisi comme candidat conservateur dans ce comté.

QUÉBEC EST

On mentionne le nom de M. F. Kéouack, de Saint-Sauveur, comme devant être candidat dans Québec Est.

COMTÉ DE RICHELIEU

M. Leduc ne se présentera pas; il a été décidé d'voir à Sorti une assemblée dans le but de choisir un candidat ministériel.

COMTÉ DE PORTNEUF

M. Louis B. liste, maire de Deschambault et préfet du comté de Portneuf, se présentera comme candidat national en opposition à M. J. Docile Brousseau, le représentant actuel du comté.

Effet fatal d'une brûlure

Le petit garçon de M. Stone, de la rue St Nicolas, qui a été horriblement brûlé à la tête en tombant dans une cuve remplie d'eau en ébullition est mort hier des suites de cet accident, après avoir enduré des souffrances atroces.

DANS LA CAPITALE

Cour de Division

Le terme d'août de la Cour de Division s'ouvrira le 22 du courant.

Pas d'heure

Le cadran de la tour centrale du Parlement est arrêté depuis hier à 10 1/2 heures.

Ce soir

La dernière excursion des Gardes à pied du gouverneur général aura lieu ce soir sur le canal par le vapeur "Gatineau." Départ à 8 hrs.

La récolte à Russell

Les apparences de la récolte dans le comté de Russell sont très belles, et l'avoine surtout promet un grand rendement. Les grains de toute sorte, si l'on en croit les résidents de l'endroit, surpassent en beauté et en qualité tous ceux des districts environnants.

Exhibition de comté

L'honorable John Carling ouvrira l'exposition du comté de Russell qui se tiendra les 21 et 22 septembre prochain. Les nouvelles bâties que l'on a fait ériger à cet effet seront complétées pour cette date. On nous dit que cette exhibition sera splendide.

Pique-nique des pompiers

Les pompiers sont en liesse aujourd'hui. La température étant des plus favorables, il y aura beaucoup d'amusements et foule immense au Parc Landowne. A bon heure ce matin des omnibus chargés de promeneurs se rendaient déjà dans cette direction.

Infanticide

L'agent de la police secrète Montgomery ayant découvert le cadavre d'un enfant nouveau-né du sexe féminin dans la cour en arrière de la maison portant le No 155 rue du Pont, Chaudières, une enquête a été tenue hier soir et le verdict rendu contre la mère de l'enfant, Hatie Johnston, âgée de 20 ans, a été: meurtre volontaire.

Pique-nique

La saison des pique-niques est bien employée. Ces agréments se succèdent sans interruption. C'est au tour des résidents de Billing's Bridge à faire leur pique-nique; il aura lieu le deux de septembre prochain et les recettes seront destinées à la nouvelle église catholique qui se construit actuellement dans cette localité.

Rôdeurs de nuit

Des vauriens ont tenté de pénétrer durant la nuit de mercredi dans la résidence de madame McGrath, qui demeure seule avec sa fille, à Ashburnham Hill. Comme il n'y avait pas d'hommes dans la maison, les deux femmes ont appelé au secours et leurs cris ont eu le bon effet de faire prendre la fuite aux voleurs.

Retraite de Religieuses

Les Religieuses des différents couvents de la ville ont commencé leur retraite annuelle à la maison-mère, rue Water, hier après-midi. Des centaines de religieuses ont en conséquence rendu visite à la révérende Mère Supérieure. Plusieurs dames de la capitale, anciennes élèves de ces couvents, ont profité de la circonstance pour aller présenter leurs respects à leurs maîtresses de classe.

Protection aux arbres

Les propriétaires de chevaux ne se gênent pas de tout d'attacher leurs chevaux aux arbres qui embellissent les rues de la Capitale, sans tenir compte que les chevaux, en s'arrongeant, les détruisent et les empêchent de croître. Un peu plus d'attention à ce sujet n'en serait que mieux.

Belle avenue

Le nouveau trottoir qui a été posé sur la rue Maria, en face du Carré Cartier, de même que la palissade qui a été complétée jusqu'au Pont, font de cette rue une jolie place de promenade.

Hier soir, la musique des Gardes à pied du Gouverneur avait rassemblée au Carré et à cet endroit une immense affluence de promeneurs.

La diphtérie

Madame Dunn, qui réside à Ashburnham Hill et qui n'était mariée que depuis quelques semaines est décédée des suites de la diphtérie hier soir; on assure qu'elle était atteinte de cette terrible maladie en enlevant le manteau d'une de ses amies chez qui la diphtérie avait existé il y a quelque temps. Au moment de la mort de l'infortunée jeune femme, son mari était allé aux Chaudières chercher une de ses sœurs; l'état de la malade s'étant aggravé, celle-ci eut la force de frapper dans le mur qui sépare sa chambre des voisins qui arrivèrent juste à temps pour la voir rendre le dernier soupir. Cette mort soudaine a causé un profond émoi dans la localité où le jeune couple était très estimé.

Bazar St Jean-Baptiste

C'est ce soir à 8 hrs. que s'ouvre le bazar St Jean-Baptiste, dans l'ancienne église, rue Queen. Il sera ouvert tous les jours de 9 h. du matin à 10 hrs. du soir, du 19 août au 8 septembre. Il y aura tous les jours repas, musique, rafraîchissements etc. Billets d'admission 10 cts.

Tous les compatriotes sont invités à s'y rendre. Ce soir la Fanfare des Chaudières s'est chargée de la partie musicale.

Négligence impardonnable

La mort presque soudaine d'une jeune femme de la partie ouest de la ville des suites d'une chute dans une ouverture laissée béante par l'enlèvement d'un madrier sur l'un des trottoirs des Chaudières, sera la cause, probablement, d'une forte poursuite en dommages contre la corporation d'Ottawa.

A maints endroits de la ville, les trottoirs sont plus que défectueux et les intéressés devraient y voir au plus tôt. La corporation et les piétons y gagneraient.

Pèlerinage

N'oubliez pas que c'est le 24 courant, mardi prochain qu'aura lieu le pèlerinage à Ste Anne de Beupré, sous la direction du Rev M. J. A. Sloan. Ce sera le dernier de la saison et l'on fera bien d'en profiter. Les billets se vendent \$3,00 aller et retour. Ne manquons pas l'occasion!

Cour de Police

19 août—Présidence de M. le Magistrat O'Gara

Wm Shea, pour assaut sur Céline Duchaine, est de nouveau renvoyé à demain; Dan Kelly, pour avoir infligé des blessures à l'aide d'un crachoir à un de ses compagnons est aussi remis à demain; Denis Connor, ivresse, acquitté au premier off-ense; Eliza Ball, méne offense, \$3 d'amende et \$2 de frais; Joseph Hall et Thos Craig, pour avoir troublé la paix, \$3 et les frais; Timmins Fitzpatrick et W. Briggs, pour désordre, sont condamnés le premier à \$2 et \$2 de frais et le second à \$5 et \$2 de frais.

Pas beau

Maintenant que, grâce aux réparations à la voie des chars urbains, le petit lac de la rue Sparks va disparaître, on devrait tenter un effort pour apporter au moins un petit changement à l'aspect que présente le lot vacant au coin des rues Rideau et Sussex. Ce terrain vague dépare certainement cette belle partie de la ville. Si l'on ne fait pas disparaître l'eau qui se tient en permanence dans les excavations de rochers et qui monte et baisse selon qu'il pleut ou qu'il fait beau, on pourrait, dans tous les cas, faire enlever les pièces de bois, les ferrailles, le mortier, la paille, les briques et les autres immondices qui couvrent ce terrain et le faire aussi entourer d'une clôture quelconque qui aurait, entre autres, le bon effet de protéger les piétons, surtout sur la rue Rideau où le trottoir en pierre est en pente et le plus souvent très glissant. Tout le monde applaudirait à cette petite amélioration qui ne coûterait que très peu.

ECHOS DE HULL

Assemblée politique

Une grande assemblée politique est convoquée par les amis de M. Rochon pour dimanche à deux heures de l'après-midi, à l'hôtel de ville de Hull. M. George Duhamel et M. Bergerson, de Montréal, seront présents. M. Cormier a été spécialement invité par l'estre de s'y trouver avec ses amis politiques.

Assemblée municipale

C'est ce soir qu'a lieu à l'hôtel de ville l'assemblée publique pour discuter les questions municipales.

Assemblée publique

Une grande assemblée publique aura lieu, à l'hôtel de ville, en la Cité de Hull, jeudi, le 19 août courant, à 8 h. p. m. afin de prendre des mesures nécessaires pour empêcher la signature des déboutures à propos de l'aqueduc jusqu'à ce que des dispositions soient prises pour en appliquer le montant suivant les dispositions du règlement qui s'y rapporte.

Dr Jos. BRAUDIN, Oct. BOUCHER, Secrétaire, Président

"Les Canadiens" portent toujours le cœur sur la main, même envers les étrangers, aussi tout en voulant les remercier des faveurs qu'ils ont daigné m'accorder, je viens à mon tour leur offrir un assortiment complet de monres, bijoux, jones de mariage, etc., etc., à des prix que je ne veux dire qu'à eux mêmes pour les convaincre que l'argent bien dépensé est la sauvegarde du bien éternel.

Chaque article est garanti et je représente sinon la vente est nulle.

H. Norez, No 30 rue Rideau, porte voisine du London Chop House.

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

Il y avait six jours que Martial n'avait paru à Courtemieu, et Mlle Blanche était à moitié folle de douleur et de colère.

Ce qu'eut à endurer tante Médie pendant ce temps, ne peut être compris que de ceux qui ont observé dans certaines familles riches de ces pauvres parentes, réduites à tout attendre de la pitié, le vêtement, le pain, le sou même destiné à payer la chaise à l'église.

Durant les trois premiers jours, Mlle Blanche avait pu rester maîtresse de soi; le quatrième elle n'y tint plus, et malgré l'invincibilité de sa démarche, elle osa envoyer prendre des nouvelles de Martial. Etait-il malade, absent ?

On répondit à son messageur que M. le marquis se portait comme un charme, mais que chassant de l'aurore au crépuscule, il se couchait tous les soirs aussitôt après le souper.

Quelle horrible injure !... Mais du moins elle était persuadée que Martial, prévenu de sa démarche, se hâterait le lendemain, d'accourir s'excuser. Illusion vaine de l'orgueil ! Il ne parut pas, il ne daigna pas donner signe de vie.

—Ah ! sans doute il est près de l'autre, disait-elle à tante Médie, il est aux genoux de cette misérable Marie-Anne... sa maîtresse.

Elle disait ainsi, ayant fini par croire—cela arrive—aux calomnies qui elle même avait inventées.

En cette extrémité, elle se décida à se confier à son père, et elle lui écrivit pour lui annoncer son arrivée.

Laisser voir le déclinement de son âme, l'exces de son amour et de sa jalousie lui paraissait une atroce humiliation, mais ses souffrances étaient intolérables.

Elle voulait que son père contraignit Lacheneur à quitter le pays. Ce devait être un jeu pour lui, revêtu d'une autorité presque discrétionnaire, à une époque où une attitude pouvait être un prétexte de proscription.

Le calme qui résulte du parti pris lui était revenu quand elle quitta Courtemieu, et ses espérances débordaient en phrases passionnées que la parente pauvre subissait avec son habituel résignation.

—Enfin !... disait-elle, je serai donc débarrassée de cette courreuse, de cette effrontée !... Noms verrons bien s'il a l'audace de la suivre !... La suivrait-il ?... Oh ! non, il n'oserait !...

Quand la voiture traversa le village de Sairmeuse, Mlle Blanche y remarqua une animation inaccoutumée.

Et il avait encore de la lumière dans toutes les maisons, les cabarets paraissaient pleins de buveurs, on apercevait des groupes animés sur la place, enfin sur la pas des portes, des commères causaient.

Mais qu'importe à Mlle Blanche ! C'est seulement à une lieue de Sairmeuse qu'elle fut tirée de ses préoccupations.

—Ecoute, tante Médie ! dit-elle tout à coup. Entends-tu ?...

La parente pauvre prêta l'oreille.

On entendait de lointaines clameurs qui, à chaque tour de roue devenaient plus distinctes.

—Sachons ce que c'est, fit Mlle Blanche.

Et abaissant une des glaces de la voiture, elle interrogea le cocher.

—Il me semble, répondit cet homme, que je vois, tout au haut de la côte, une grosse troupe de paysans...

Ils ont des torches... (A suivre)

DECES

GOSSELIN—Le premier d'août 1886, est décédé à l'âge de deux mois et demi, Joseph-Ernest-Bizet-Théophile, enfant bien-aimé de Théophile Gosselin, marchand, New-Carlisle, Baie des Chaleurs.

Ces anges qui nous laissent pour aller au ciel sont si heureux qu'on doit se consoler de leur perte et remercier Dieu qui leur épargne toutes les misères de la vie.

La mort est l'image mobile De l'immobile éternité....